

**PROJETS MOBILISATEURS EN DÉVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES
VERTES VISANT LA RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE
SERRE DANS LES SECTEURS AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE**

Grille d'évaluation des projets

Renseignements sur la proposition évaluée	Numéro d'identification du projet :
Titre :	
Brève description :	

Entrevue réalisée le :	
Entreprise n° 1 :	Représentant(s) :
Entreprise n° 2 :	Représentant(s) :
Autres participants des entreprises à l'entrevue d'évaluation :	

Évaluateurs du projet
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) :
Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) :
Autres ministères ou organismes, au besoin :

Règles générales d'évaluation

1. Les projets jugés admissibles seront évalués par un comité composé d'au moins trois personnes représentant le MEI, le MELCC et le MAPAQ.
2. Chaque évaluateur sera appelé à évaluer le projet et à lui attribuer un pointage pour chaque critère de la grille d'évaluation ci-dessous.
3. La moyenne des pointages attribués par tous les évaluateurs déterminera le pointage final du projet pour chaque critère.
4. Les critères de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et du caractère mobilisateur du projet sont des critères éliminatoires. Si le pointage final est inférieur à 18/30 pour la réduction d'émissions de GES ou inférieur à 9/15 pour le caractère mobilisateur, le projet sera éliminé.
5. La note globale du projet est la somme des pointages finaux de tous les critères.
6. La note globale de passage est de 65 %. Un projet qui n'obtient pas cette note minimale sera éliminé.
7. Les projets retenus seront priorisés selon leur note globale.
8. Dans l'éventualité où des projets obtiendraient une note globale équivalente, ceux-ci seront priorisés selon les meilleures réductions d'émissions de GES au Québec, et en cas de réductions similaires au Québec, selon les meilleures réductions d'émissions de GES hors Québec.

Sommaire de l'évaluation du projet n°

CRITÈRES	Note globale du projet : /100
1. RÉPERCUSSIONS DU PROJET SUR LA RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GES	/30
2. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET	/20
3. DEGRÉ D'INNOVATION DU PRODUIT OU PROCÉDÉ	/15
4. PARTENAIRES ET QUALITÉ DU PARTENARIAT	/15
5. CARACTÈRE MOBILISATEUR DU PROJET	/15
6. GOUVERNANCE DU PROJET	/5

Notes générales (pertinence des dépenses majeures, questions et réponses, etc.)

Critères Numéro d'identification du projet :	Commentaires / Notes	Évaluation du comité
1. RÉPERCUSSIONS DU PROJET SUR LA RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GES (AJUSTER LES RÉSULTATS EN COMPARANT LES PROJETS SUR LA BASE DE L'AIDE FINANCIÈRE DEMANDÉE DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS MOBILISATEURS.) CE CRITÈRE EST ÉLIMINATOIRE: LE PROJET DÉMONTRE-T-IL UN POTENTIEL SIGNIFICATIF DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GES AU QUÉBEC ET CONTRIBUE-T-IL À UNE TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE SOBRE EN CARBONE?		<input type="checkbox"/> Projet éliminé si la note est < 18
1.1 Quantité d'émissions de GES réduites ou évitées au Québec, en tonnes d'équivalent CO ₂ (t CO ₂ e) cumulées durant la réalisation du projet ainsi que durant les dix premières années de commercialisation du produit ou du procédé développé Coût par tonne d'émissions réduites ou évitées au Québec = aide financière demandée / réduction cumulée (durant le projet + dix ans de commercialisation)		<input type="checkbox"/> /30
1.2 Quantité d'émissions de GES réduites ou évitées hors Québec ¹ , en t CO ₂ e cumulées durant la réalisation du projet ainsi que durant les dix premières années de commercialisation du produit ou du procédé développé Coût par tonne d'émissions réduites ou évitées hors Québec = aide financière demandée / réduction cumulée (durant le projet + dix ans de commercialisation)		
➤ La validation des réductions d'émissions de GES a été réalisée par une tierce partie ou un organisme qui en détient les compétences, conformément aux spécifications et aux lignes directrices de la partie 3 de la norme ISO 14064.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

¹ Dans l'éventualité où des projets obtiendraient une note globale équivalente et qu'ils auraient des potentiels de réduction de GES au Québec similaires, les projets dont la contribution à la réduction de GES hors Québec est la plus élevée seront priorisés.

➤ Une mise à jour de la quantification des réductions d'émissions de GES est prévue à la fin du projet, de même qu'une validation et une vérification de cette mise à jour par une tierce partie ou un organisme qui en détient les compétences, conformément aux spécifications et aux lignes directrices de la partie 3 de la norme ISO 14064.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
➤ Le plan de surveillance est conforme à la partie 2 de la norme ISO 14064.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Critères Numéro d'identification du projet :	Commentaires / Notes	Évaluation du comité
2. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET (AJUSTER LES RÉSULTATS EN COMPARANT LES PROJETS SUR LA BASE DE L'AIDE FINANCIÈRE DEMANDÉE DANS LE CADRE DE CET APPEL DE PROJETS MOBILISATEURS.)		/20
2.1 Crédit d'impôt direct pour le projet		/4
2.2 Crédit d'impôt direct et indirect, estimée sur dix ans à compter de la commercialisation du produit ou procédé		/4
2.3 Ventes prévues sur dix ans après la commercialisation du produit ou procédé, au Québec et hors Québec		/4
2.4 Investissements potentiels au Québec sur dix ans après la fin du projet		/4
2.5 Caractère structurant pour la filière industrielle et le développement des PME (note qualitative relativement à l'effet d'entraînement, aux retombées régionales, au positionnement sur le marché mondial et aux principales retombées économiques)		/4

Critères Numéro d'identification du projet :	Commentaires / Notes	Évaluation du comité
3. DEGRÉ D'INNOVATION DU PRODUIT OU PROCÉDÉ		/15
3.1 À L'INTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE Le produit ou procédé : <ul style="list-style-type: none"> ○ fait intervenir des technologies radicalement nouvelles (ex. : passage du vinyle au CD-ROM) (5 points); ○ repose sur l'association de technologies existantes dans de nouvelles applications (ex. : le premier iPhone qui associe l'écran tactile au téléphone intelligent) (4 points); ○ propose des performances mesurables substantiellement améliorées (ex. : l'introduction des freins ABS sur les automobiles) (3 points); ○ propose des performances mesurables modestement améliorées (ex. : la bouteille d'eau compactable d'Evian) (2 points); ○ présente des changements non significatifs, tels que des modifications de dessin, de forme, de style ou de couleur, des performances qui se distinguent de la concurrence, sans qu'il y ait nécessairement innovation, etc. (ex. : un nouveau design de souris d'ordinateur) (1 point). 		/5
3.2 À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE Le produit ou procédé : <ul style="list-style-type: none"> ○ fait intervenir des technologies radicalement nouvelles (ex. : passage du vinyle au CD-ROM) (10 points); ○ repose sur l'association de technologies existantes dans de nouvelles applications (ex. : le premier iPhone qui associe l'écran tactile au téléphone intelligent) (8 points); ○ propose des performances mesurables substantiellement améliorées (ex. : l'introduction des freins ABS sur les automobiles) (6 points); ○ propose des performances mesurables modestement améliorées (ex. : la bouteille d'eau compactable d'Evian) (4 points); ○ présente des changements non significatifs, tels que des modifications de dessin, de forme, de style ou de couleur, des performances qui se distinguent de la concurrence, sans qu'il y ait nécessairement innovation, etc. (ex. : un nouveau design de souris d'ordinateur) (1 point). 		/10

Critères Numéro d'identification du projet :	Commentaires / Notes	Évaluation du comité
4. PARTENAIRES ET QUALITÉ DU PARTENARIAT		/15
4.1 Expérience dans des projets similaires et capacités en gestion de projets (niveau suffisant pour réaliser le projet)		/5
4.3 Capacités scientifiques et technologiques (niveau suffisant pour réaliser le projet)		/5
4.4 Capacité financière (niveau suffisant pour réaliser le projet)		/5

Critères Numéro d'identification du projet :	Commentaires / Notes	Évaluation du comité
5. CARACTÈRE MOBILISATEUR DU PROJET		/15
CE CRITÈRE EST ÉLIMINATOIRE : LE PROJET AURA-T-IL UN EFFET MOBILISATEUR SIGNIFICATIF CHEZ LES PARTENAIRES ET DANS L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE ENVIRONNANT?		<input type="checkbox"/> Projet éliminé si la note est < 9
5.1 Nombre et complémentarité des partenaires industriels		/5
5.2 Niveau d'engagement des partenaires envers la réalisation du projet Partage significatif des coûts et de la propriété intellectuelle		/4
5.3 Dépenses admissibles consacrées aux universités et aux centres de recherche (minimum de 5 %)		/3
5.4 Dépenses admissibles consacrées à des PME québécoises non partenaires du projet (la mobilisation est constatée par la nature du contrat, son envergure et ses répercussions stratégiques pour la PME) (minimum de 5 %)		/3

Critères Numéro d'identification du projet :	Commentaires / Notes	Évaluation du comité
6. GOUVERNANCE DU PROJET MOYENS PROPOSÉS POUR ASSURER UNE Saine GESTION DE LA RÉALISATION DU PROJET MOBILISATEUR		/5
6.1 Structure et fonctionnement de l'OBNL à constituer, ses administrateurs et son équipe de gestion		/2
6.2 Mécanismes de planification, de suivi et de contrôle des activités et des coûts du projet		/3

Signature des évaluateurs

Évaluateur (nom/ministère)	
Date	

Évaluateur (nom/ministère)	
Date	

Évaluateur (nom/ministère)	
Date	

economie.gouv.qc.ca